

ASSOCIATION SOS DANGER EOLIEN

PARC EOLIEN DE VILPION

REPONSE ENQUÊTE PUBLIQUE

SAS PARC EOLIEN NORDEX III

5 juillet 2020

Bordereau des pièces jointes justificatives:

parc_eolien productif_aisneV0.pdf
reponse_enquete_publicue_nordexIII.pdf
liasse_parc_eolien_nordex_III.pdf
nordexIII_bilan_greffe.pdf
nordexIII_kbis_greffe.pdf
mandat de dépôt

Association SOS Danger Eolien
3 rue de l'Église
02120 PUISIEUX et CLANLIEU

SOMMAIRE

Avant-propos	p.3
Exposé de situation	p.4
Questions à l'enquête publique	p.10
Le groupe Nordex-Acciona	p.11
Analyse financière de la SASu Parc Eolien Nordex III	p.16
Annonces légales de la SASu Parc Eolien Nordex III	p.23
Nordex France	p.30

AVANT PROPOS

En préliminaire : Madame Marjolaine Meynier-Millefert, rapporteur LREM de la commission d'enquête Aubert sur l'éolien de 2019, déclare : « L'État ne doit plus affirmer que l'éolien sert la transition écologique sous peine de se voir traité, ultérieurement, de menteur. »

source : <https://youtu.be/3a0iH1CTS0>

Pourquoi ? Parce que l'intermittence du vent ne permet pas de fournir à date certaine, la quantité d'électricité dont le réseau a besoin. Pour l'équilibrer en juste à temps, RTE fait appel à des ressources carbonées telles que les centrales à gaz, augmentant, en proportion, le taux de CO2 dans l'atmosphère. Sur ce plan, en l'absence de capacités de stockage pour pallier l'intermittence, nous considérons l'usage de l'éolien incompatible avec les objectifs de la transition énergétique, en plus d'être incompatible avec nos beaux paysages, notre environnement, notre santé menacée et notre patrimoine dévalué.

Contexte

Parc éolien du Vilpion, 12 ans de bataille judiciaire :

<https://www.stop-eolien02.fr/2017/12/eoliennes-du-vilpion-12-ans-de-bataille.html>

Déclaration d'intérêts de Madame le Commissaire Enquêteur

Dans les documents joints à l'enquête publique il manque la déclaration d'intérêts du Commissaire Enquêteur en charge de l'enquête en objet et en particulier la certification de sa non-appartenance à une association philosophique.

Nous considérons qu'une déclaration écrite de Madame le Commissaire Enquêteur rectificative est indispensable.

EXPOSE DE SITUATION

Une demande d'autorisation ancienne

La demande d'autorisation d'exploiter le projet de parc dit du Vilpion par la SAS Parc éolien NORDEX III date de décembre 2011 mise à jour en décembre 2012.

Elle n'a pas été revue depuis, comme l'indiquent les documents présents sur le site de la Préfecture de l'Aisne. Nous considérons que c'est donc la demande d'origine qui fait foi :

<http://www.aisne.gouv.fr/index.php/content/download/27175/179137/file/02-Vilpion-Lettre%20de%20demande.pdf>

Or, 8 ans se seront donc écoulés depuis, changeant considérablement la donne pour le groupe Nordex et pour la situation politico-économique de l'éolien en France.

C'est la raison pour laquelle nous dénonçons la légalité de cette demande d'autorisation en raison de son ancienneté d'une part et de la caducité des informations qu'elle porte.

Nordex : Un groupe allemand en difficulté financière

<https://www.greenunivers.com/2020/03/turbiniers-nordex-dynamique-mais-toujours-dans-le-rouge-229833/>

Nordex France : Une filiale prête à licencier une partie du personnel de Saint-Denis

source : <https://www.greenunivers.com/2020/06/vente-imminente-de-la-filiale-developpement-de-nordex-239653>

Vente imminente de la filiale développement de Nordex
Par Romain Chicheportiche -29 juin 2020

Crédit : Nordex

Les grandes manoeuvres dans le secteur des énergies renouvelables ne faiblissent pas, même en période de crise sanitaire. La vente de la filiale développement de Nordex est imminente, selon nos informations. Une transaction qui concerne directement la France puisque les bureaux de cette filiale de 40 personnes sont situés à Saint-Denis, en région parisienne. Son portefeuille de 3 GW de projets éoliens européens à divers stades de développement cherche preneur.

Valorisé 800 M€

Les préparatifs de vente de la filiale développement de projets du turbinier allemand ont débuté il y a plusieurs mois déjà. La transaction a été retardée par la crise sanitaire, la base de données de la société n'ayant été ouverte aux acquéreurs potentiels il y a peu de temps

Nordex SE, holding du groupe Nordex-Acciona a perdu 25 % de sa valeur boursière depuis le 1^{er} janvier 2020, soit en 6 mois :

voir les cours en direct :

<https://www.zonebourse.com/NORDEX-SE-468965/societe/>

Etat de faillite de la société Parc Eolien Nordex III

Comme le montrent les analyses communiquées en annexes de ce document, la SAS Parc Eolien Nordex III est toujours en faillite puisque ses capitaux propres sont négatifs et qu'à ce jour, **elle n'a pas pris soin de renouveler sa déclaration de continuité d'activité au greffe de son ressort**, c'est à dire Paris. Elle aurait dû le décider au plus tard en en 2019 et le publier en 2020, cette obligation devant être renouvelée au moins tous les deux ans : voir l'état des dépôts au greffe de Paris dans la pièce jointe à l'enquête nordexIII_kbis_greffe.pdf acheté par nos soins le 4 juillet 2020 avec le bilan présenté en pièce jointe nordexIII_bilan_greffe.pdf.

Cette date du 4 juillet 2020 montre expressément que la SAS Parc éolien Nordex III n'a pas cru bon de mettre à jour le greffe quand bien même sa demande d'autorisation est présentée en enquête publique et bien que le commissaire aux comptes ait lancé auprès de la direction la procédure d'alerte sur les derniers comptes publiés comme le laisse penser les annexes au bilan de la même pièce jointe nordexIII_bilan_greffe.pdf.

Présentation trop ancienne dans la demande d'autorisation

L'organigramme présenté p.7 est ancien et son décalage avec la situation actuelle de Nordex, avec le groupe espagnol Acciona devenu actionnaire principal. La direction opérationnelle du groupe Nordex est devenue « mixte » avec Acciona comme le montre le site internet de Nordex :

<https://www.nordex-online.com/en/>

Mensonges par omission dans la demande d'autorisation

Page 7 de la demande, le positionnement de la SAS Parc Eolien Nordex III dans l'organigramme de Nordex France est inexact. La SAS Parc éolien Nordex III est filiale de Nordex/Acciona Wind Power, qui devient bénéficiaire final (au sens du Tribunal de Commerce) de cette même SAS Parc éolien Nordex III.

Acciona a fusionné sa propre entreprise de fabrication de turbines - Acciona Windpower - avec Nordex en 2016. Nordex a ainsi racheté la filiale éolienne de l'espagnol via une entrée d'Acciona au capital du groupe allemand. Cette participation se montait fin 2019 à 34 % (voir en annexe du présent document).

Révision de la demande d'autorisation

Page 10 de la demande, il est indiqué que le parc de Vilpion sera équipé de nacelles Nordex N100-R100. Ces machines sont dorénavant obsolètes :

<https://jdlgroupe.com/2017/06/16/nordex-va-installer-sa-plus-puissante-eolienne-en-france/>

<https://les-smartgrids.fr/nordex-lance-la-turbine-n163-5-x/>

Les machines que Nordex installe sont maintenant les N131, N149 et les N163 dont la nacelle est perchée à respectivement 131, 149 et 163 mètres maximum.

Les études d'impact environnemental DOIVENT OBLIGATOIREMENT être refaites.

Le rôle caché de Total-Quadran

Il apparaît dans la réponse à l'autorité environnementale rédigée par Calibris le texte suivant:

«Le projet éolien du Vilpion, situé dans l'Aisne, a été déposé en 2011 et mis à jour en janvier 2013 par les sociétés Nordex et Total Quadran. Le bureau d'études CERE a effectué l'étude Habitats-FauneFlore à cette époque.

En mai 2014, les sociétés Nordex et Total Quadran ont modifié les caractéristiques des éoliennes et ont réalisé un porter à connaissance. Le 20 décembre 2019, la MRAE a rendu un avis de régularisation d'un avis de l'autorité environnementale du 27 mai 2013. Dans son avis, la MRAE recommande d'actualiser le volet écologique de l'étude d'impact en raison de l'ancienneté des relevés.

En mai 2014, les sociétés Nordex et Total Quadran ont modifié les caractéristiques des éoliennes et ont réalisé un porter à connaissance.

...

Les sociétés Total Quadran et Nordex se sont par ailleurs engagées à porter le nombre de sortie à 24 au lieu des 20 demandées par le guide national.»

Que vient faire Total Quadran ici alors que le demandeur, la SAS Parc Eolien Nordex III, est filiale de **Eole Futur Eurowind France, elle même filiale de Nordex France si cette filiation est encore d'actualité** (voir plus loin) ?

Quel est l'accord secret conduit entre Nordex et Total Quadran, eux-même promoteurs de parcs éoliens ?

Une vente cachée a-t-elle déjà été négociée?

L'extra-territorialité du siège du ressort de la SARL en dehors de l'Aisne

La Préfecture de l'Aisne prend ses habitants pour des coquefredouilles en laissant le siège de la SAS Parc éolien Nordex III filer à Paris au lieu de s'enregistrer au greffe du Tribunal de Commerce de Laon. Nordex France se soucie surtout de l'argent des subventions et pas du tout des habitants de l'Aisne.

Le rachat de Global Wind Power par Total-Quadran et le projet éolien de Tersainly

<http://www.projeteolien-tersainly.fr/actualite/global-wind-power-devient-total-quadran>

L'activité forcenée de Total Quadran en Thiérache

<https://www.quadran.fr/index.php/fr/actualites/inauguration-de-vent-de-thierache>

CE QUI N'EST PAS DIT DANS LA PRESENTE DEMANDE EST QUE LE PARC EOLIEN DU VILPION RISQUE D'ETRE EXPLOITE PAR TOTAL QUADRAN.

QUE CACHENT EN REALITE CES MYSTERES ?

C'est ce que laisse penser la réponse

Il semblerait que Total-Quadran ait un accord avec Nordex pour exploiter le parc alors que dans la demande il est indiqué p.10 paragraphe 3.1 .

« La société Parc Eolien NORDEX III S.A.S confiera également :

la réalisation du chantier à NORDEX France, via un Contrat « Clés en Main » ;

puis l'exploitation technique et la maintenance des éoliennes à NORDEX France

également, via un

Contrat d'exploitation technique et de maintenance dont l'entrée en vigueur interviendra au plus tard au

jour de la mise en service du Parc Eolien ou de la date de transfert des risques aux termes du

Contrat « Clés

en Mains », (la date la plus proche prévalant). »

alors que dans l'avis de la MRAE (n°MRAe 2019-3904 du 20 décembre 2019) il est indiqué à la page 9

<http://www.aisne.gouv.fr/content/download/27145/178944/file/M%C3%A9moire%20en%20r%C3%A9ponse-2.pdf>

« Le projet éolien du Vilpion, situé dans l'Aisne, a été déposé en 2011 et mis à jour en janvier 2013 par les sociétés Nordex et Total Quadran. Le bureau d'études CERE a effectué l'étude Habitats-Faune Flore à cette époque. »

Que vient faire ici Total-Quadran ?

Quels accords Nordex Total-Quadran ?

Le site de Saint-Denis de NORDEX FRANCE menacé de licenciements

Il est indiqué par ailleurs dans page 4 que le site de Saint Denis, siège où se trouve Nordex France, se trouve menacé de licenciements et de rachat.

Source :

source : <https://www.greenunivers.com/2020/06/vente-imminente-de-la-filiale-developpement-de-nordex-239653>

Un modèle d'exploitation dans le département de l'Aisne qui préfigurerait la situation du parc après autorisation

Le document joint « parc_eolien_productif_aisneV0.pdf » décrit les structures financières, éminemment critiquables, des parcs éoliens en production dans le département de l'Aisne. Plusieurs caractéristiques d'entre eux, décrites dans l'étude, correspondent à la SAS Parc Eolien Nordex III en devenir :

- des capitaux propres négatifs
- des frais financiers très élevés justifiés par l'usage des effets de levier
- des inscriptions aux registres du commerce externalisés

-des dirigeants payés par des dividendes et pas par des salaires

qui laissent penser que le futur parc pourrait être tenté de ne provisionner ni son démantèlement, ni ses risques sanitaires et de pratiquer l'amortissement dérogatoire.

L'association SOS Danger Eolien s'oppose à ces pratiques dont la perspective est une atteinte à l'éthique à laquelle devrait s'astreindre des sociétés vivant des subventions publiques à hauteur de 50 % de leur chiffre d'affaire.

Les trafics de parc après autorisation

On voit ici au JO un actes rectificatif d'autorisation d'exploiter de Nordex :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000617878&categorieLien=id>

« Arrêté du 20 septembre 2007 autorisant le transfert de l'autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité de la SARL Les Pales du Saulnois à la SAS Perfect Wind

NOR: DEVE0766228A

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2007/9/20/DEVE0766228A/jo/texte>

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, en date du 20 septembre 2007, est autorisé le transfert de l'autorisation d'exploiter un parc éolien d'une capacité de production de 11,50 MW localisé forêt domaniale d'Amelécourt, route forestière de Lazare, 57170 Amelécourt, de la SARL Les Pales du Saulnois, devenue SAS Les Pales du Saulnois, dont le siège social est situé 92, rue de Courcelles, 75008 Paris, à la SAS Perfect Wind dont le siège social est situé à cette même adresse. »

Il s'agit d'un arrêté du Ministère lui-même qui, dans l'anonymat, passe par dessus les prérogatives de la Préfecture d'origine permettant à Nordex (à son siège du 92 rue de Courcelles à Paris) de transférer l'autorisation d'exploiter d'une société à une autre. Le tout immédiatement après l'enquête publique et l'autorisation d'exploiter qui s'en est suivi.

Cette situation pose plusieurs problèmes :

- 1- Comment et pourquoi Nordex a-t-il fait appel directement au Ministère en passant par dessus la préfecture.
- 2- Que vaut alors l'enquête publique et la participation du public auquel il est associé ?
- 3- Qu'est-ce qui motive ce passage d'une SARL à une SAS ?

Un SRADDET Grand Est inacceptable

source des documents :

<https://www.hautsdefrance.fr/prpgd-sraddet-resultats-enquetes-publiques/>

On ne peut que reprendre les conclusions déçues du CESER sur l'absence de stratégie de déploiement de l'éolien fixé pour la Région : il n'y en a pas.

<https://ceser.hautsdefrance.fr/sraddet-2020-2025>

« Dans son rapport-avis sur le projet de SRADDET arrêté par le Conseil régional en janvier 2019, le CESER ne cache pas sa déception face à un document qui n'est pas à la hauteur des enjeux territoriaux de notre région. S'inscrivant dans une démarche constructive et contributive pour faire

évoluer le projet, le CESER se positionne sur les orientations proposées; émet des recommandations et préconisations sur les règles du SRADDET et présente des propositions de règles nouvelles, au regard notamment des enjeux d'équilibre des territoires, de gestion économe de l'espace, de transition énergétique et de qualité de l'air. »

Un scot de Vervins miraculeusement inexistant

Si le PLU de Vervins est accepté, le SCOT de Vervins est encore inexistant. A un moment décisif sur la densification de parcs détruisant les paysages, ruinant la santé des hommes et des animaux, ruinant le tourisme de cette belle Thiérache tout autant que les valeurs des biens immobiliers, la préfecture de l'Aisne doit prendre conscience que le retard dans l'établissement des SCOTS doit profiter à un moratoire du déploiement des éoliennes dans l'attente des choix des élus. Il est anormal qu'en l'absence de dispositions votées, la planification raisonnée du déploiement de l'éolien laisse la place à un déploiement **ANARCHIQUE**.

http://www.cc-thieracheducentre.fr/docs_urba_cctc.pdf
http://www.aisne.gouv.fr/content/download/15379/108084/file/Annexe_AP-SDCI-2016-299_DRCTAJ-BLI.pdf

La loi Elan avait fixé la date limite de création des SCOTS pour le 1/1/2020. Elle autorise le gouvernement à procéder de manière autoritaire à partir d'avril 2021.

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/le-scot-un-projet-strategique-partage-pour-le-developpement-de-lamenagement-dun-territoire>

« La loi Elan a autorisé le Gouvernement à légiférer par ordonnance, d'ici mai 2020 pour une application au 1er avril 2021, pour adapter l'objet, le périmètre et le contenu du SCoT afin de tirer les conséquences de la création du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), et du transfert de la compétence en matière de PLU aux EPCI à fiscalité propre.

Le SCoT futur fait actuellement l'objet d'une concertation avec les acteurs de la planification.

Les thèmes de la concertation portent sur :

- le périmètre et la gouvernance
- le recentrage du SCOT sur le projet politique stratégique
- les champs thématiques du SCOT (en lien avec la hiérarchie des normes)
- la structure du contenu du SCOT
- l'articulation entre planification et programmation-contractualisation »

QUESTIONS POSEES A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

DEMANDANT A CHACUNE UNE REPONSE

On ne trouve aucun point positif dans les points examinés, pire, tout concours à ce que le département de l'Aisne ne profite en aucune manière d'une telle installation de production mais qu'au contraire elle en subisse tous les inconvénients, fiscaux, sanitaires, visuels et financiers si l'exploitant ne peut faire face à ses engagements comme le laisse penser tous ceux existants.

La préfecture va-t elle autoriser une société qui a déjà perdu plus de la moitié de son capital social et qui va le rester comme les trois-quart des parcs éoliens de l'Aisne?

La préfecture va-t-elle accepter la caution de Nordex France ou de l'une de ses filiales, par un groupe en grandes difficultés financières ?

La préfecture va-t elle risquer de voir se financer le candidat par une banque inconnue et par quels intermédiaires?

Plus de 50 % des fusacs mondiales concernent les énergies renouvelables.

La préfecture va-t elle favoriser la spéculation financière sur les parcs en permettant que celui-ci soit revendu immédiatement sur plan après autorisation ou sur pied en « prêt à produire » à un investisseur étranger comme le fait régulièrement Nordex avec H2air, EWZ, Kallista, Quadran, EDF Renewables etc..?

La préfecture va-t-elle couvrir les procédures d'optimisation fiscale pratiquées par les exploitants des parcs existants en production et les futurs parcs qu'elle s'apprête à autoriser sous la pression de l'ADEME comme le montre l'étude du département de l'Aisne?

La préfecture va-t-elle profiter du contexte indéfini d'un SCOT inexistant et d'un SRADDET voté mais retoqué par le Préfet de Région. Va-t-elle anticiper et s'asseoir sur les futures prérogatives d'un SCOT qui représente la démocratie voulue et organisée par la loi Notre?

L'association SOS Danger Eolien, constatant la grande ancienneté de la demande d'autorisation, la considère comme largement caduque et demande en conséquence l'annulation de cette enquête publique en raison du fait que données exposées sont fausses voir mensongères par omission pour certaines.

Il résulte de ces considérations que je recommande à l'autorité publique, comme à M. le Commissaire Enquêteur, d'appliquer le principe de précaution et de ne pas donner une suite favorable à cette procédure d'autorisation d'exploiter le projet de parc du Vilpion à la SAS Parc éolien Nordex III.

Valérie Bernardeau
Présidente de l'Association SOS Danger Eolien

LE GROUPE NORDEX

La création de Nordex remonte à 1985, alors que la demande mondiale d'éoliennes n'a pas encore connu sa première grande croissance dans les années 1990. Nordex s'est toujours concentré sur des éoliennes de grande taille et forte puissance : deux années seulement après son démarrage, Nordex installe déjà la plus grande éolienne de série au monde de l'époque.

En 1995, Nordex lance la production de la première éolienne de série de plus d'un mégawatt au monde puis de nouveau en l'an 2000 le plus puissant modèle d'éolienne de série de l'époque avec la N80/2500, d'une puissance de 2,5 MW.

En 2001, la filiale française est créée, dont le siège se trouve actuellement à la Plaine Stade de France.

En 2008, Nordex s'exporte au delà de l'Atlantique et ouvre Nordex USA à Chicago.

En octobre 2015, Nordex annonce l'acquisition de l'entreprise espagnole **Acciona Windpower** pour 785 millions d'euros⁴.

En octobre 2019, Acciona a proposé de prendre le contrôle de Nordex afin de renforcer les résultats de la société à la suite de l'insolvabilité du fournisseur allemand rival Senvion.

En juin 2017, elle remporte un contrat en France qui lui donne l'occasion, avec son modèle N131/3000, d'installer l'éolienne la plus haute de France avec son diamètre de rotor de 131 mètres. Elle est le premier développeur de projet éolien en France à cette même date.

Principaux actionnaires

Au 18 décembre 2019:

Zone Bourse, « Nordex : Actionnaires » [archive], sur www.zonebourse.com (consulté le 18 décembre 2019)

Acciona, S.A.	36,3%
DWS Investments	5,35%
DWS Investment	5,04%
Susanne Klatten	4,81%
Schroder Investment Management	3,00%
Norges Bank Investment Management	2,46%
Dimensional Fund Advisors	2,20%
The Vanguard Group	1,65%
Deka Investment	1,64%
JPMorgan Asset Management	1,37%

Acciona Windpower a fermé en 2019 son siège français pour opérer à partir de Nordex :

Etablissement secondaire ACCIONA WINDPOWER
Date de parution Etablissement fermé le 22-03-2019
Depuis le 22-11-2010
SIRET 53002176500025
Adresse 116 RUE DE COURCELLES - 75017 PARIS
Activité Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules (2811Z)

NORDEX EN GRANDE DIFFICULTE

NORDEX

Vente imminente de la filiale développement

<https://www.greenunivers.com/2020/06/vente-imminente-de-la-filiale-developpement-de-nordex-239653/>

Les grandes manoeuvres dans le secteur des énergies renouvelables ne faiblissent pas, même en période de crise sanitaire. La vente de la filiale développement de Nordex est imminente, selon nos informations. Une transaction qui concerne directement la France puisque les bureaux de cette filiale de 40 personnes sont situés à Saint-Denis, en région parisienne. Son portefeuille de 3 GW de projets éoliens européens à divers stades de développement cherche preneur.

Nordex toujours dans le rouge

<https://www.greenunivers.com/2020/03/turbiniers-nordex-dynamique-mais-toujours-dans-le-rouge-229833/>

24 mars 2020

...Son free cash flow 2019 est en effet sérieusement déficitaire et aura du mal à être longtemps prolongé. ...

Nordex plombé par SENVION

SENVION

En faillite, le fabricant allemand d'éoliennes Senvion sera vendu à la découpe

6 septembre 2019

https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/09/06/en-faillite-le-fabricant-allemand-d-eoliennes-senvion-sera-vendu-a-la-decoupe_5507069_3234.html

L'entreprise n'a pas trouvé d'acquéreur pour la sauver du démantèlement. Quelque 4 000 emplois sont menacés.

Une économie de l'éolien en quenouille

L'industrie des éoliennes traverse une crise grave, des fabricants majeurs de turbines se désengagent d'une filière qu'ils considèrent sans avenir.

Une succession d'annonces concordantes indique que les leaders européens de la filière éolienne licencient et opèrent actuellement des désengagements.
Cette tendance de fond importante en 2019 a été amplifiée par la crise du covid, qui a mis en évidence l'extrême fragilité des industriels du vent dont la rentabilité artificielle dépend depuis plus de 15 ans de subventions européennes ou nationales.

Source :

ecomatin logo

L'industrie des éoliennes en crise

par Jean-Louis Butré

03/07/2020

<http://www.economiematin.fr/news-industrie-eolien-crise-covid-france-situation-butre>

Mme la Ministre Elisabeth Borne, en avait-elle été informée avant de signer en catimini le décret concernant la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie basée sur l'éolien ?

ecomatin-image

L'industrie des éoliennes traverse une crise grave, des fabricants majeurs de turbines se désengagent d'une filière qu'ils considèrent sans avenir.

Une succession d'annonces concordantes indique que les leaders européens de la filière éolienne licencient et opèrent actuellement des désengagements. (3)
Cette tendance de fond importante en 2019 a été amplifiée par la crise du covid, qui a mis en évidence l'extrême fragilité des industriels du vent dont la rentabilité artificielle dépend depuis plus de 15 ans de subventions européennes ou nationales.

La situation de l'électricité en France peut devenir critique

Le graphique des parts de marché des constructeurs d'éoliennes indique globalement aujourd'hui la mainmise des fabricants Danois et Allemands. (1)

Aucune des 8000 éoliennes disséminées actuellement sur la France, n'a été fabriquée sur le territoire et elles ont toutes été importées pour un montant que l'on peut évaluer à 30 milliards d'euros. Elles ne vivent que de subventions au détriment des consommateurs.(2)

Les 8.000 à 10.000 éoliennes supplémentaires prévues par nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) signée en catimini le 11 juin 2020 par Madame la Ministre Elisabeth Borne devront elles aussi être importées. Compte tenu de cette situation, il ne serait pas impossible que ce soient les chinois qui prennent un jour le contrôle de la production d'électricité éolienne française et qu'ils mettent sous tutelle ainsi l'indépendance énergétique du territoire national et compte tenu de la dispersion des implantations des parcs éoliens, il n'est pas exclu qu'ils prennent progressivement à terme le contrôle financier de milliers communes rurales.

La décision de Mme la Ministre était déjà structurellement incompréhensible puisqu'elle a engagé la sécurité du territoire en remplaçant des sources de production d'électricité fiables et pilotables, par des sources intermittentes et imprévisibles. (3)

Mais en constatant de surcroît qu'elle a confié l'avenir de la production d'électricité de la France à des producteurs de machines virtuellement en faillite, on peut légitimement s'interroger pour savoir si elle avait été mise au courant de cette situation et si des informations exactes lui avaient été transmises par le ministère de la transition écologique et solidaire et l'Agence de maîtrise de l'Energie (ADEME) dont l'indépendance vis-à-vis des lobbys industriels éoliens a depuis des années été dénoncée par le Fédération Environnement Durable (FED) .

La filière éolienne française est train de se construire sur des ruines de l'industrie française de l'électricité pour laisser d'autres ruines...

Pour toutes ces raisons la Fédération Environnement Durable et six autres Fédérations nationales ont déposé une requête en conseil d'état pour faire annuler le décret de la PPE.

Annexes :

L'éolien en crise :

<http://www.economiematin.fr/news-industrie-eolien-crise-covid-france-situation-butre>

Question écrite du 23 juin 2020 de Mme la député Madame Bérengère POLETTI à Madame la Ministre de la Transition écologique et solidaire sur les tarifs subventionnés aux industriels producteurs des énergies électriques éoliennes intermittentes.)

<https://epaw.org/documentspdf/QST-AN-15-30570QE.pdf>

source : <https://www.energiesdelamer.eu/publications/62-banque-finance/6015-acciona-a-lance-l-offre-publique-d-achat-sur-nordex>

Comme le craignait les opérateurs et entreprises germaniques, la forte contraction du marché de l'éolien terrestre en Allemagne ces dernières années a continué de peser de plus en plus sur le secteur, avait confirmé Philippe Kavafyan de MHI-Vestas lors du colloque franco-danois.

Bien que déficitaire, Nordex qui intervient exclusivement dans le terrestre, contrairement à Siemens Gamesa, MHI Vestas et GE, montre une solide croissance aux États-Unis, qui est de loin son marché le plus important, en concurrence avec des fournisseurs plus importants.

Le groupe espagnol Acciona a proposé de reprendre le fournisseur d'éoliennes Nordex, renforçant ainsi les finances de la société face à la «turbulence» du marché consécutive à la faillite de son concurrent Senvion.

Reste à savoir si les actionnaires de Nordex accepteront l'offre publique d'achat d'Acciona qui est de 10,32 euros par action, calculée sur la base du cours moyen des actions cotées au cours des trois derniers mois, valorise Nordex à 1,1 milliard d'euros, selon Reuters. Cela représente à peine 1,8% de plus que le prix de clôture de lundi.

Les actions de Nordex se sont négociées dans une large fourchette entre 7,30 et 15,50 euros au cours de la dernière année. Si la prise de contrôle aboutissait, elle serait probablement finalisée au début de 2020, a déclaré Raimundo Fernández-Cuesta.

Acciona a fusionné sa propre entreprise de fabrication de turbines - Acciona Windpower - avec Nordex en 2016. Nordex a ainsi racheté la filiale éolienne de l'espagnol via une entrée d'Acciona au capital du groupe allemand. Ce dernier avait versé 419 millions d'euros en actions, soit 16,6 % de son capital, et 366 millions d'euros en numéraire. Acciona a en outre utilisé une partie de cette somme pour acheter plus d'actions du groupe allemand, devenant son actionnaire principal avec 29,9 % du capital. Les autorités de la concurrence des pays concernés par leurs activités avaient validé l'opération, annoncée en octobre 2015."

Nordex qui avait été créé au Danemark en 1985, était devenu le huitième plus grand fournisseur d'éoliennes au monde en 2018 et le numéro quatre en dehors de la Chine, avec des livraisons atteignant environ 2,5 GW. Néanmoins, Nordex se situe loin derrière les trois grands fournisseurs hors de Chine : Vestas, Siemens Gamesa et GE.

La demande de Nordex à Acciona

Lundi dernier, Acciona a déclaré que le CA de Nordex lui avait demandé de participer à une augmentation de capital de € 99 millions, une offre acceptée par la société. Ce faisant, la participation d'Acciona dans Nordex augmentera de plus de 36%, dépassant ainsi le plafond de 30% qui déclenche automatiquement une offre publique d'achat en vertu du droit allemand. "Acciona veut protéger son investissement dans Nordex", a déclaré hier Raimundo Fernández-Cuesta, directeur mondial des relations avec les marchés et les investisseurs, chez Acciona. L'augmentation de capital aura «un impact majeur et immédiatement visible sur le bilan et le profil de crédit de Nordex». «Selon nous, cela devrait permettre à la société de gérer la turbulence à la suite de Senvion et d'exécuter son carnet de commandes.»

Le 26 mars 2019, Nordex a lancé sa première turbine de plus de 5 MW N149/5X, intégrée à sa plate-forme Delta4000, avec une production en série prévue pour 2021. Ce lancement est la troisième turbines de type Delta après la N149/4.0-4.5 et la N133/4.8.

Nordex France est l'un des plus importants acteurs de l'éolien en France, avec 146 parcs éoliens installés pour une puissance totale de plus de 2000 MW.

NORDEX FRANCE

siret 439008004

Site opérationnel
194 Avenue due Président Wilson
La Plaine Saint Denis, Île-de-France 93210, FR

Siège social
23 rue d'Anjou
75008 PARIS

Nordex France est filiale de Nordex Acciona

Parc Eolien Nordex III SAS COMPTABILITE 2018

Informations préliminaires sur l'entreprise Parc Eolien Nordex III SAS

Raison sociale :PARC EOLIEN NORDEX III SAS
Numéro Siren :501295315
Numéro Siret :50129531500011 (siège de l'entreprise)
Numéro TVA intracommunautaire :FR91501295315 (en savoir plus)
Greffe :RCS Paris
Code NAF / APE :3511Z (production d'électricité)
Forme juridique :SAS, société par actions simplifiée
Date d'immatriculation :25/10/2007
Taille d'entreprise :PME
Nombre d'établissements :2 (hors siège social)
Commune d'implantation :Paris
Adresse Parc Eolien Nordex III SAS
Parc Eolien Nordex III SAS
23 Rue D'ANJOU
75008 PARIS 8

Accueil > Economie > Entreprise
Entreprise Parc Eolien Nordex III SAS à Paris (75008)
Dernière mise à jour : 17/06/20
SAS

Informations sur l'entreprise Parc Eolien Nordex III SAS
Raison sociale :PARC EOLIEN NORDEX III SAS
Numéro Siren :501295315
Numéro Siret :50129531500011 (siège de l'entreprise)
Numéro TVA intracommunautaire :FR91501295315 (en savoir plus)
Greffe :RCS Paris
Code NAF / APE :3511Z (production d'électricité)
Forme juridique :SAS, société par actions simplifiée
Date d'immatriculation :25/10/2007
Taille d'entreprise :PME
Nombre d'établissements :2 (hors siège social)
Commune d'implantation :Paris
Adresse Parc Eolien Nordex Iii SAS
Parc Eolien Nordex III SAS
23 Rue D'ANJOU
75008 PARIS 8

Eléments simplifiés de situation comptable pour l'année 2018

Compte de résultat

Exercice clos au 31/12/2018 (12 mois)
Total des charges d'exploitation 3 082 €
Résultat d'exploitation (Rex / EBIT) -3 082 €
Résultat financier -19 768 €
Résultat courant avant impôts (RCAI) -22 850 €
Bénéfice ou perte -22 850 €

Actif

Exercice clos au 31/12/2018 (12 mois)
Actif immobilisé 364 715 €
Actif circulant 75 969 €
Total actif 440 684 €

Passif

Exercice clos au 31/12/2018 (12 mois)
Capitaux propres -33 099 €
- dont capital social ou individuel 37 000 €
Dettes 473 784 €
Total passif 440 684 €

COMPTABILITE 2018

source :

<http://entreprises.lefigaro.fr/parc-eolien-nordex-iii-sas-75/entreprise-501295315>

pièce jointe liasse fiscale NORDEX III : liasse_parc_eolien_nordex_III.pdf

siret : 5 0 1 2 9 5 3 1 5

avertissement

Le bilan suivant a été téléchargé sur Figaro Entreprises, qui met à disposition gratuitement les informations sur plus de 8 millions d'entreprises, avec un accès à l'ensemble des annonces légales, ainsi qu'aux comptes des entreprises.

Le bilan suivant reprend la présentation d'une liasse fiscale. Il ne s'agit toutefois pas d'une version scannée de la liasse fiscale originale de l'entreprise. Il s'agit d'une liasse fiscale reconstituée à partir des comptes annuels déposés auprès des greffes des tribunaux de commerce et transmis à l'Institut national de la Propriété intellectuelle (INPI).

Ce document est fourni à seul titre d'information et ne saurait constituer une quelconque recommandation ou appréciation sur les comptes présentés. De plus, l'ensemble des données présentées sont affichées telles que fournies par les greffes des tribunaux de commerce et l'INPI. Ces informations ne sont pas exemptes d'erreurs. L'attention de l'utilisateur est donc attirée sur le fait qu'il ne peut fonder de décisions sur la seule foi des informations fournies ci-après et qu'il convient de se procurer une version scannée des originaux de la liasse fiscale pour s'assurer de la concordance des informations.

Si vous êtes le représentant légal de l'entreprise présentée dans ce bilan et que vos informations sont erronées, nous vous recommandons de consulter cette page pour savoir comment les corriger. Plus généralement, vous trouverez sur notre site de support l'ensemble des réponses aux questions les plus fréquentes ainsi qu'un formulaire de contact.

La fourniture de la pièce jointe nordexIII_bilan_greffe.pdf issue du greffe montre que la synthèse du Figaro Entreprise est conforme aux déclarations correspondantes du greffe. Le greffe ne fournit pas toute la liasse fiscale présentée par Le Figaro laissant penser que le greffe ne rend pas tout public. On a donc deux pièces jointes, celle du Figaro (liasse_parc_eolien_nordex_III.pdf) et celle du greffe (greffe_bilan_nordex_III.pdf).

CERFA 10937

Bilan actif

Actifs immobilisés	[BK]	364 715
Actif circulants	[CK]	75 969
Total	[1A]	440 684

CERFA 10938

Bilan passif

Capital social	[DA]	37 000
Report à nouveau	[DH]	-47 248
Résultat	[DI]	-22 850
Total I	[DL]	-33 099

voir faillite à déclarer

Dettes fournisseurs	[DX]	43 941	
Autres dettes	[EA]	429 842	voir sincérité des comptes
Total IV	[EC]	473 784	

Total I à V [EE] 440 684

Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an [EG] : 473 784 voir dettes à court terme

CERFA 10167

Comptes de résultats

Total produits I [FR] 0

Autres charges [FW] 3 005

Impôts [FX] 76

Total charges II [GF] 3 082

Résultat I – II [GG] -3 082

Total produits financiers V [GP] 0

Dotations aux amort&prov [GQ] 0 voir aucune provision pour risques

Intérêts et charges [GR] 19 768 voir les intérêts

Total charges financières VI [GU] 19 768

Résultat financier V – VI [GV] -19 768

Résultat courant avant IS

I – II + III – IV + V – VI [GW] -22 850

CERFA 10947

COMPTES DE RESULTATS SUITE

Total des produits I + III + V + VII [HL] 0

Total des charges II + IV + VI + VIII + IX + X [HM] 22 850

Pertes (produits – charges) [HN] -22 850

CERFA 10169

IMMOBILISATIONS

Cadre A

Frais d'établissement I [D9] 0 sincérité des comptes

Autres postes incorporels II [KF] 0

Immobilisations corporelles III [LN] 169 960 sincérité des comptes

Immobilisations corporelles III [LP] 194 755 sincérité des comptes

Immobilisations financières IV	[LS]&[LQ]	0
Total I + II + III + IV	[OG]	169 960
Total I + II + III + IV	[OJ]	194 755

Cadre B

Frais d'établissement I	[DO]	0
Autres postes incorporels II	[LW]	0
Immobilisations corporelles III	[NH]	364 715

CERFA 10172 AMORTISSEMENTS

pas d'amortissements déclarés

CERFA 10949 ETAT DES PROVISIONS AU BILAN

Provisions réglementées I	[TU]	0	
Provisions pour risques et charges II	[TX]	0	
Provisions pour dépréciations III	[UA]	0	
Total Général I + II + III	[UD]	0	pas de provisions déclarées

CERFA 10950 ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A

TVA <1 an	[VB]	40 563
Total circulant <1 an	[VU]	40 563

Cadre B

Fournisseurs <1an	[8B]	43 941	
Groupe et associés <1 an	[VI]	429 843	dettes au groupe
Total cadre B	[VZ]	473 784	

CERFA 10953 AFFECTATION DU RESULTAT

vide : pas de report à nouveau ?

COMMENTAIRES DU BILAN

L'avis du commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes considère les comptes comme sincères. Il n'a pas tort dans son principe. Cependant nous faisons remarquer que le volume des dettes à moins d'un an représente la plus grande partie du passif, 364 715 € pour un total de 440 684 € soit 83 % et qu'elle n'est pas détaillée sauf pour les 35 406 € de disponibilités (voir les comptes du greffe). Le commissaire aux comptes n'ayant pas fait ce commentaire dans ses appréciations, on en déduit qu'il n'a pas poussé ses investigations sur ce compte global. Nous émettons donc des réserves sur ce point précis.

La société Parc Eolien Nordex III (siret 501295315) est en faillite.

Nous considérons que les procédures ont bien fait l'objet des mentions ad hoc au Kbis. Mais le commissaire aux comptes ne mentionne pas avoir lancé la procédure d'alerte qui est obligatoire.

Le greffe

Le greffe ne rend pas publique l'entièreté des pièces du bilan.
Voir pièce jointe.

Les dettes à cours terme

La situation du parc éolien Nordex III est tellement critique, que les dettes sont à moins d'un an. Il est vrai que comme l'indique le bilan du Figaro reproduit ici, il s'agit de dettes au groupe (440 684 euros). Le fait que leur détail ne figure nulle part comme indiqué plus haut, laisse supposer que c'est le groupe qui les a facturés. On peut donc dire que le groupe maintient sa filiale en faillite volontairement.

Les frais financiers

Les frais financiers déclarés pour l'année 2018 se montent en 2018 à 19 768 euros (ref case [GR] du bilan du greffe et à 7 143 euros en 2017, le tout pour couvrir ces dettes à court terme de 440 684 euros en 2018 et de 209 937 euros en 2017.

Prenons le cas le plus favorable (en 2017), la société a payé 7143 euros d'intérêt pour une dette de 209937 euros soit un intérêt versé de 3,4 %.

Pour 2018, le taux est de 4,5 %.

Ces groupes éoliens empruntent tous à moins de 0,5 % d'intérêt. Une raison en est que l'activité verte attire les banquiers grâce à la publicité favorable qu'ils peuvent en tirer. Une autre raison en est que la vente d'électricité sur la base des tarifs subventionnés contractuels rend l'activité profitable avec certitude. Cela leur permet aux banques d'améliorer leurs ratios de risque au sens des accords financiers de Bâle IV et autres.

La différence de taux négocié par le groupe et des taux pratiqués aux filiales de la pyramide permet de nourrir toute une série d'intermédiaires en chargeant la dernière filiale de taux prohibitifs.

On a ici la démonstration à petite échelle de ce qui est pratiqué dans tout le département de l'Aisne (voir la prosopopée) et bien sûr partout.

Stratégie de déficit fiscal

Le groupe charge la barque des déficits financiers comme des autres. Cela lui permet, par un artifice, de mettre en perte les dettes financières qu'il a attribuées à sa filiale si elle dépose le bilan, intérêts de dette financière qui ne lui a rien coûté.

Parc Eolien Nordex III SAS

ANNONCES LEGALES

Commentaires sur les annonces

Une valse de directeurs

La société Parc Eolien Nordex III change de directeur tout le temps :
le 26/11/2018, le 31/10/2017, le 8/3/2017, le 24/6/2014, le 27/1/2012, démission le 30/6/2009.
Elle se sera trouvée sans directeur général du 30/6/2009 au 27/1/2012.

La société Parc Eolien Nordex III est en faillite, elle a perdu plus de la moitié de son capital social.
Ses comptes sont accessibles sur le site du figaro :

<http://entreprises.lefigaro.fr/parc-eolien-nordex-iii-sas-75/entreprise-501295315>

Une gestion à distance

Nous remarquons que son directeur actuel habite la région marseillaise (voir le Kbis), que le siège social et le Président sont à Paris, que la société est dans l'Aisne et qu'elle n'a pas de personnel.
Le commissariat aux comptes a son siège à Ludres en Meurthe et Moselle (Kbis).

Suite des annonces officielles

26/11/2018 Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
Changement de directeur général
Dépot numéro 28072 du 08/03/2019

24/07/2018 Document relatif au bénéficiaire effectif
Dépot numéro 169341 du 01/10/2018

06/11/2017 Décision(s) de l'associé unique
Poursuite d'activité malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social
Dépot numéro 12177 du 05/02/2018

31/10/2017 Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
Changement de directeur général
Dépot numéro 44704 du 03/05/2018

08/03/2017 Procès-verbal
Changement de directeur général
Modification(s) statutaire(s)
Dépot numéro 56109 du 08/06/2017

08/03/2017 Statuts mis à jour
Dépot numéro 56109 du 08/06/2017

28/04/2016 Décision(s) de l'actionnaire unique
Poursuite d'activité malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social
Dépot numéro 52871 du 31/05/2016

09/09/2014 Décision(s) de l'associé unique
Libération du capital social
Dépot numéro 85407 du 15/09/2014

09/09/2014 Statuts mis à jour
Dépot numéro 85407 du 15/09/2014

19/08/2014 Procès-verbal
Changement de président
Changement de directeur général
Dépot numéro 87873 du 23/09/2014

24/06/2014 Décision(s) de l'associé unique
Changement de commissaire aux comptes suppléant
Renouvellement de mandat de commissaire aux comptes titulaire
Dépot numéro 82118 du 01/09/2014

27/01/2012 Procès-verbal
Changement de directeur général
Dépot numéro 76453 du 16/08/2012

30/06/2009 Décision(s) de l'associé unique
Démission de directeur général
Dépot numéro 14619 du 15/02/2010

25/10/2007 Procès-verbal de décision du dirigeant social
Nomination de directeur général
Dépot numéro 5038 du 18/01/2008

25/10/2007 Statuts constitutifs
Dépot numéro 108796 du 05/12/2007

13/06/2020

Environnement et installation classée (IPCE)

Source :

Descriptif : DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES AVIS D'ENQUÊTE
PUBLIQUE complémentaire de régularisation Demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien
sur le territoire des communes de Voharies, Saint-Gobert, Lugny et Houry présentée par la société

PARC EOLIEN NORDEX III Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté n° IC/2020/097, une enquête publique complémentaire de régularisation qui sera ouverte du mardi 30 juin au mercredi 15 juillet 2020 inclus, dans les communes de Voharies, Saint-gobert, Lugny et Houry relative à la demande présentée par la Société PARC EOLIEN NORDEX III dont le siège social est situé 23, rue d'Anjou à Paris (75008) pour mettre à disposition du public l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale en date du 20 décembre 2019, et ainsi régulariser l'autorisation d'exploiter, sur le territoire des communes de Voharies, Saint-gobert, Lugny et Houry, un parc éolien « Parc éolien du VILPION », composé de deux postes de livraison, de 6 éoliennes d'une puissance maximale de 18 MW, d'une hauteur totale de 149,4 mètres. Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier, qui contient l'étude d'impact, l'avis en régularisation de la MRAE et le mémoire en réponse à cet avis incluant une note expliquant le contexte juridique de cette enquête, en mairies de Voharies, Saint-gobert, Lugny et Houry aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par correspondance au commissaire-enquêteur, à la mairie de Saint-Gobert, siège de l'enquête. Ces observations doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête. Le dossier complet est consultable sur le site Internet de la préfecture de l'Aisne (www.aisne.gouv.fr). Un accès gratuit au dossier est également possible sur un poste informatique à la Direction départementale des territoires 50, boulevard de Lyon 02011 Laon Cedex, sur rendezvous. Le public pourra adresser au commissaire-enquêteur ses observations et propositions par voie électronique à l'adresse mail suivante : ddt-participation-publicicpe@aisne.gouv.fr. Il conviendra de préciser dans l'objet du message : ' enquête publique-observations PE_VILPION_PARC EOLIEN NORDEX III '. La taille des messages et de leur(s) annexe(s) éventuelle(s) sera limitée à un mégaoctet. Les observations recueillies par voie électronique seront transmises dans les meilleurs délais au siège de l'enquête et au commissaire enquêteur. Des informations peuvent être également demandées auprès de la société PARC EOLIEN NORDEX III 23, rue d'Anjou 75008 Paris Marc SERRA Tél. 01.55.93.94.75 mserra@nordex-online.com, ou à la Direction départementale des territoires, Service Environnement, Unité gestion des I.C.P.E., Déchets 50, boulevard de Lyon 02011 Laon Cedex. Madame Marie-France CROHIN, attachée territoriale en retraite, est désigné en qualité de commissaireenquêteur. Le commissaire-enquêteur désigné sera présent aux jours, heures et lieux suivants : Jours Heures Lieu Mardi 30 juin 2020 14 h-17 h Lugny. Samedi 4 juillet 2020 9 h-12 h Houry. Mercredi 8 juillet 2020 14 h 17 h Voharies. Mercredi 15 juillet 2020 14 h 17 h Saint-Gobert. À l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la Direction départementale des territoires (50, boulevard de Lyon 02011 Laon Cedex), en mairies de Voharies, Saint-gobert, Lugny et Houry et sur le site Internet de la Préfecture de l'Aisne, pendant une durée d'un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Le Préfet de l'Aisne est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande susmentionnée, qui peut être un arrêté d'autorisation assorti de prescriptions ou un arrêté de refus. Cet arrêté vaudra décision sur la demande d'autorisation d'exploiter au titre de l'article L.512-1 du code de l'environnement. Fait à Laon, le 8 juin 2020. Pour le Directeur départemental des territoires et par délégation, Le Responsable de l'Unité, Signé Thomas BOSSUYT 1494548300

Dénomination : PARC EOLIEN NORDEX III SAS
Type d'établissement : Société par actions simplifiée (SAS)
Code Siren : 501295315
Adresse : 23 Rue D'anjou 75008 PARIS 8
Capital : 37 000.00 €
Annonce publiée dans Union de l'Aisne (L') /Edition de Soissons n°02113 du 13/06/2020

13/06/2020

Environnement et installation classée (IPCE)

Source :

Descriptif : DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE DE REGULARISATION Demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire des communes de VOHARIES, SAINT-GOBERT, LUGNY et HOURY présentée par la société PARC EOLIEN NORDEX III Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté n°IC/2020/097, une enquête publique complémentaire de régularisation qui sera ouverte du mardi 30 juin au mercredi 15 juillet 2020 inclus, dans les communes de VOHARIES, SAINT-GOBERT, LUGNY et HOURY relative à la demande présentée par la Société PARC EOLIEN NORDEX III dont le siège social est situé 23 rue d'Anjou à PARIS (75008) pour mettre à disposition du public l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale en date du 20 décembre 2019, et ainsi régulariser l'autorisation d'exploiter, sur le territoire des communes de VOHARIES, SAINT-GOBERT, LUGNY et HOURY, un parc éolien ' Parc éolien du VILPION ', composé de deux postes de livraison, de 6 éoliennes d'une puissance maximale de 18 MW, d'une hauteur totale de 149,4 mètres. Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier, qui contient l'étude d'impact, l'avis en régularisation de la MRAE et le mémoire en réponse à cet avis incluant une note expliquant le contexte juridique de cette enquête, en mairies de VOHARIES, SAINT-GOBERT, LUGNY et HOURY aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de SAINT-GOBERT, siège de l'enquête. Ces observations doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête. Le dossier complet est consultable sur le site Internet de la préfecture de l'Aisne (www.aisne.gouv.fr). Un accès gratuit au dossier est également possible sur un poste informatique à la Direction départementale des territoires, 50 boulevard de Lyon 02011 LAON Cedex, sur rendez-vous. Le public pourra adresser au commissaire enquêteur ses observations et propositions par voie électronique à l'adresse mail suivante : ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr Il conviendra de préciser dans l'objet du message : 'enquête publique-observations-PE_VILPION_PARC EOLIEN NORDEX III'. La taille des messages et de leur(s) annexe(s) éventuelle(s) sera limitée à un mégaoctet. Les observations recueillies par voie électronique seront transmises dans les meilleurs délais au siège de l'enquête et au commissaire enquêteur. Des informations peuvent être également demandées auprès de la société PARC EOLIEN NORDEX III 23 rue d'Anjou 75008 PARIS Marc SERRA Tel: 01-55-93-94-75 mserra@nordex-online.com, ou à la Direction départementale des territoires, Service Environnement, Unité gestion des I.C.P.E., Déchets, 50 boulevard de Lyon 02011 LAON cedex. Madame Marie-France CROHIN, attachée territoriale en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur désigné sera présent aux jours, heures et lieux suivants : Le mardi 30 juin 2020 de 14 h 00 à 17 h 00 à LUGNY ; Le samedi 4 juillet 2020 de 9 h 00 à 12 h 00 à HOURY ; Le mercredi 8 juillet 2020 de 14 h 00 à 17 h 00 à VOHARIES ; Le mercredi 15 juillet 2020 de 14 h 00 à 17 h 00 à SAINT-GOBERT. A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la Direction départementale des territoires (50, boulevard de Lyon, 02011 LAON Cedex), en mairies de VOHARIES, SAINT-GOBERT, LUGNY et HOURY et sur le site Internet de la Préfecture de l'Aisne, pendant une durée d'un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Le Préfet de l'Aisne est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande susmentionnée, qui peut être un arrêté d'autorisation assorti de prescriptions ou un arrêté de refus. Cet arrêté vaudra décision sur la demande d'autorisation d'exploiter au titre de l'article L.512-1 du code de l'environnement. Fait à LAON, le 8 juin 2020 Pour le Directeur départemental des territoires et par délégation, Le Responsable de l'Unité Signé Thomas BOSSUYT 1494572200

Dénomination : PARC EOLIEN NORDEX III SAS

Type d'établissement : Société par actions simplifiée (SAS)
Code Siren : 501295315
Adresse : 23 Rue D'anjou 75008 PARIS 8
Capital : 37 000.00 €
Annonce publiée dans Aisne Nouvelle (L') n°02110 du 13/06/2020
19/03/2019
Modification survenue sur l'administration
Entreprise(s) émettrice(s) de l'annonce
Dénomination : PARC EOLIEN NORDEX III SAS
Code Siren : 501295315
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Mandataires sociaux : Directeur général partant : Billerey, Jérôme ; nomination du Directeur général : De Larocque Latour, Antoine
Capital : 37 000,00 €
Annonce légale publiée dans le Bodacc n°20190055 du 19/03/2019

11/01/2019

Mouvement des Dirigeants

Source :

U0410314 AFFICHES PARISIENNES PARC EOLIEN NORDEX III SAS SAS au capital de 37.000 euros Siège social : 23, rue d'Anjou 75008 PARIS 501 295 315 R.C.S. Paris Le 26 novembre 2018, l'Assemblée Générale a décidé, avec un effet rétroactif au 1/08/2018, de nommer M. Antoine DE LAROCQUE, domicilié 1440, chemin des Jipières, 13510 Eguilles, en qualité de Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire, M. Jérôme BILLEREY. Mentions au RCS de Paris.

Mandataires sociaux : Nomination de M Antoine DE LAROCQUE (Directeur Général), démission de M Jérôme BILLEREY (Directeur Général)

Date de prise d'effet : 01/08/2018

Annonce publiée dans Affiches parisiennes (Les) n°99630 du 11/01/2019

13/05/2018

Modification survenue sur l'administration

Entreprise(s) émettrice(s) de l'annonce

Dénomination : PARC EOLIEN NORDEX III SAS

Code Siren : 501295315

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Mandataires sociaux : Directeur général partant : Bouchet, Jean-Marc ; nomination du Directeur général : Billerey, Jérôme

Capital : 37 000,00 €

Annonce légale publiée dans le Bodacc n°20180090 du 13/05/2018

20/06/2017

Modification survenue sur l'administration

Entreprise(s) émettrice(s) de l'annonce

Dénomination : PARC EOLIEN NORDEX III SAS

Code Siren : 501295315

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Mandataires sociaux : Directeur général partant : Cararo, Pierre, nomination du Directeur général : Bouchet, Jean-Marc

Capital : 37 000,00 €

Annonce légale publiée dans le Bodacc n°20170116 du 20/06/2017
08/10/2014

Modification survenue sur l'administration

Entreprise(s) émettrice(s) de l'annonce

Dénomination : PARC EOLIEN NORDEX III SAS

Code Siren : 501295315

Forme juridique : Société par actions simplifiée (à associé unique)

Mandataires sociaux : Président partant : Graf Von Bassewitz, Gerd Georg-Werner, modification du Président Larretgere, nom d'usage : de Tourtier, Anna-Katharina, nomination du Directeur général : Cararo, Pierre

Capital : 37 000,00 €

Annonce légale publiée dans le Bodacc n°20140193 du 08/10/2014
16/09/2014

Modification survenue sur l'administration

Entreprise(s) émettrice(s) de l'annonce

Dénomination : PARC EOLIEN NORDEX III SAS

Code Siren : 501295315

Forme juridique : Société par actions simplifiée (à associé unique)

Mandataires sociaux : Commissaire aux comptes suppléant partant : Soudier, Christian, nomination du Commissaire aux comptes suppléant : LCD AUDIT ET EXPERTISE

Capital : 37 000,00 €

Annonce légale publiée dans le Bodacc n°20140177 du 16/09/2014

31/08/2012

Modification survenue sur l'administration

Entreprise(s) émettrice(s) de l'annonce

Dénomination : PARC EOLIEN NORDEX III SAS

Code Siren : 501295315

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

Mandataires sociaux : Directeur général partant : Ruschmeyer, Rainer, nomination du Directeur général : Larretgere, nom d'usage : de Tourtier, Anna-Katharina

Capital : 37 000,00 €

Annonce légale publiée dans le Bodacc n°20120168 du 31/08/2012

04/03/2010

Modification survenue sur l'administration

Activité : Production d'électricité ainsi que toutes activités pouvant se rattacher à l'objet social.

Entreprise(s) émettrice(s) de l'annonce

Dénomination : PARC EOLIEN NORDEX III SAS

Code Siren : 501295315

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique
Mandataires sociaux : Directeur général partant : Fonio, Joseph, Directeur général partant : Sigrist, Ralf Rudolf
Capital : 37 000,00 €
Annonce légale publiée dans le Bodacc n°20100044 du 04/03/2010
26/08/2008
Modification survenue sur l'administration
Activité : Production d'électricité ainsi que toutes activités pouvant se rattacher à l'objet social.
Entreprise(s) émettrice(s) de l'annonce
Dénomination : PARC EOLIEN NORDEX III SAS
Code Siren : 501295315
Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique
Mandataires sociaux : nomination du Directeur général : Ruschmeyer, Rainer, nomination du Directeur général : Fonio, Joseph, nomination du Directeur général : Sigrist, Ralf Rudolf
Capital : 37 000,00 €
Annonce légale publiée dans le Bodacc n°20080151 du 26/08/2008

13/05/2008

Création

Type de création : Immatriculation d'une personne morale (B, C, D) suite à création d'un établissement principal
Type d'établissement : Etablissement principal

Activité : Production d'électricité ainsi que toutes activités pouvant se rattacher à l'objet social.
Date d'immatriculation : 05/12/2007
Date de démarrage d'activité : 25/10/2007
Adresse : 23 R D ANJOU
75008 PARIS
Entreprise(s) émettrice(s) de l'annonce
Dénomination : PARC EOLIEN NORDEX III SAS
Code Siren : 501295315
Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique
Mandataires sociaux : PRÉSIDENT : GRAF VON BASSEWITZ, Gerd Georg-Werner, COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE : SOUDIER, Brigitte, COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT : SOUDIER, Christian. .
Capital : 37 000,00 €
Adresse : 23 R D ANJOU
75008 PARIS
Annonce légale publiée dans le Bodacc n°20080080 du 13/05/2008

Etablissements

EOLIENNES DU MUID ST JULIEN à Thiernu (02250)
Enseigne :EOLIENNES DU MUID ST JULIEN
Numéro Siret :50129531500045
Code NAF/APE :3511Z (production d'électricité)
Date d'immatriculation :15/05/2013
Adresse :Parc Eolien Nordex Iii SAS

LA GARENNE
02250 THIERNU
EOLIENNES DU MUID DE LA CROIX à Thiernu (02250)
Enseigne :EOLIENNES DU MUID DE LA CROIX
Numéro Siret :50129531500052
Code NAF/APE :3511Z (production d'électricité)
Date d'immatriculation :15/05/2013
Adresse :Parc Eolien Nordex Iii SAS
LA GARENNE
02250 THIERNU

NORDEX FRANCE

Nordex France se compose de plusieurs unités :

Les entreprises du 194 avenue du Pt Wilson 93210 La Plaine Saint-Denis

Nordex France

Les Ateliers de la Plaine

études techniques

NXD France siret : 884706672 filiale de Nordex

ape : 3511Z

développement

Les parcs éoliens enregistrés 23 rue d'Anjou Paris 8ème

Il s'y trouve la structure porteuse des parcs en activité : **Eoles Futur Eurowind France**

parmi lesquels Nordex III objet de la présente étude.

Parc éolien Nordex I, III, IV, VII, IX, X, XX, XXII, XXIX, XXX, XXXI, XXXII, LI, LX, LXII, LXIII, LXIV, LXVI, LXVII, LXVIII, LXIX, LXX

Parc éolien Nordex 72, 73, 76, 78, 79, 82, 83, 86, 87, 88, 89, 91, 92, 95, 96, 97, 98, 99, 100

Autres parcs éoliens en production

Amélécourt

Autremencourt

Boissy-la-rivière

Diou

Saint-Anbroix

Les établissements de maintenance en province

NORDEX FRANCE

Nom commercial: NORDEX FRANCE SAS

194 AVENUE DU PRÉSIDENT WILSON

93210 SAINT- DENIS LA PLAINE

439 008 004 00285

RCS BOBIGNY

Siège social

Comm. de gros (comm. interent.) de fournitures et équipements industriels divers

NORDEX FRANCE

Enseigne: NORDEX FRANCE

2 BIS RUE MONTAIGNE ZAC DU CHAMPDU ROY

02000 LAON

439 008 004 00251

RCS SAINT-QUENTIN

Etab. secondaire

Réparation d'équipements électriques

NORDEX FRANCE

Nom commercial: NORDEX FRANCE SAS

RUE ROBERT GALLEY AOO5

10100 ROMILLY-SUR-SEINE

439 008 004 00269

RCS TROYES

Etab. secondaire

Réparation d'équipements électriques

NORDEX FRANCE

ZA LES COTEAUX

16330 VARS

439 008 004 00137

RCS ANGOULEME

Etab. secondaire

Réparation d'équipements électriques

NORDEX FRANCE

Nom commercial: NORDEX FRANCE SAS

3 CHEMIN PASQUIER MARTIN

21360 CRUGEY

439 008 004 00319

RCS DIJON

Etab. secondaire

Réparation d'équipements électriques

NORDEX FRANCE

RUE MAURICE DE TRESIGUIDY

ZA DU DREVERS

29190 PLEYBEN

439 008 004 00228

RCS QUIMPER

Etab. secondaire
Comm. de gros (comm. interent.) de fournitures et équipements industriels divers

NORDEX FRANCE
200 AVENUE MAURICE TRINTIGNANT Z.A KM ...
30900 NÎMES
439 008 004 00186
RCS NIMES
Etab. secondaire
Réparation d'équipements électriques

NORDEX FRANCE
Enseigne: Nordex France
RUE DE BARCELONE
VIA EUROPA
34350 VENDRES
439 008 004 00160
RCS BEZIERS
Etab. secondaire
Réparation d'équipements électriques

NORDEX FRANCE
Enseigne: Nordex France
ZONE ARTISANALE RN 151
SP BERRY
36100 SAINT-GEORGES-SUR-ARNON
439 008 004 00145
RCS CHATEAUROUX
Etab. secondaire
Réparation d'équipements électriques

NORDEX FRANCE
RUE DE L ÉGLISE
51130 GERMINON
439 008 004 00152
RCS CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Etab. secondaire
Réparation d'équipements électriques

NORDEX FRANCE
Nom commercial: NORDEX FRANCE SAS
565 RUE MARIE MARVINGT
PÔLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE SECTEUR B
54200 TOUL
439 008 004 00210
RCS NANCY
Etab. secondaire
Réparation d'équipements électriques

NORDEX FRANCE

Nom commercial: NORDEX FRANCE SAS
2 RUE LOUIS LUMIÈRE
57690 CRÉHANGE
439 008 004 00293
RCS METZ
Etab. secondaire
Réparation d'équipements électriques

NORDEX FRANCE
Nom commercial: NORDEX FRANCE SAS
2 RUE DES ÉPERVIERS
60360 CREVECOEUR LE GRAND
439 008 004 00202
RCS BEAUVAIS
Etab. secondaire
Comm. de gros (comm. interent.) de fournitures et équipements industriels divers

NORDEX FRANCE
Enseigne: Nordex France
ZONE ARTISANALE ACTIVA 2000
138 RUE MARTIN- EGLISE
76510 SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT
439 008 004 00327
RCS DIEPPE
Etab. secondaire
Production d'électricité

NORDEX FRANCE
Nom commercial: NORDEX FRANCE SAS
CHEMIN DU BOIS DE MAREUIL ZONE ...
80260 VILLERS-BOCAGE
439 008 004 00277
RCS AMIENS
Etab. secondaire
Réparation d'équipements électriques

NORDEX FRANCE
Nom commercial: NORDEX FRANCE SAS
RUE GILLES DE GENNES ZONE INDUSTRIELLE ...
80200 PÉRONNE
439 008 004 00301
RCS AMIENS
Etab. secondaire
Réparation d'équipements électriques

NORDEX FRANCE
2 RUE DU VIEUX CHÂTEAU
85600 BOUFFÉRE
439 008 004 00244
RCS LA ROCHE-SUR-YON

Etab. secondaire
Production d'électricité